

Le super succès du superchargeur pour voitures électriques d'Ispagnac

MOBILITÉS

Les bornes de Sainte-Énimie et Ispagnac ont été inaugurées, ce mercredi 16 octobre.

Lola Pesquié
lpesquie@midilibre.com

L'inauguration des bornes de recharge pour véhicules électriques de Sainte-Énimie (22 kW) et Ispagnac (150 kW), déployées à l'été 2024, ont été inaugurées ce mercredi 16 octobre. Ces deux bornes ont été les plus utilisées du réseau départemental au cours du mois d'août. À Ispagnac, le maire de la commune, Gérard Pedrini, était présent, entouré d'Alain Astruc, président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE), d'Aurélie Malet, directrice adjointe du SDEE, de Serge Gaysot représentant la députée Sophie Pantel, et de Valérie Fuscien, la sous-préfète de Florac.

Le SDEE de la Lozère est engagé dans un programme pluriannuel de déploiement, d'exploitation, d'entretien et de maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques. La Lozère ne se tient donc pas à l'écart de la dynamique nationale. « Ce programme d'électrification rurale s'inscrit dans le cadre du plan France Relance », affirme Valérie Fuscien. Le SDEE a reçu une enveloppe de 300 000 € de la part de l'État (le coût d'un superchargeur, comme à Ispagnac, est de 80 000 €, NDLR).

Quatre superchargeurs

Quatre superchargeurs, d'une puissance de 150 kW, sont déjà présents sur le territoire lozérien (Peyre-en-Aubrac, Pont-de-



La borne de recharge d'Ispagnac très sollicitée en août dernier.

LOLA PESQUIÉ

Montvert, Mende et Ispagnac). Ils permettent de recharger une voiture électrique en trente minutes et offrent le meilleur compromis performance/coût pour la recharge d'un ou de deux véhicules simultanément.

De plus en plus de véhicules électriques

L'objectif, à terme, est que chaque communauté de communes de Lozère soit dotée d'un superchargeur, afin qu'il y ait « des recharges très puissantes un peu partout », a indiqué Aurélie Malet, sans oublier de compléter avec les autres types de bornes. »

En effet, la première phase de déploiement réalisée par le SDEE a eu lieu en 2016, avec 38 bornes installées dans l'ensemble du département (35 d'une puissance de 22 kW et 3 de 50 kW). « Depuis 2016, les capacités des véhicules ont été augmentées, l'usage a évolué... C'est pour cela qu'on a voulu élaborer un schéma directeur de déploiement pour s'adapter à cette nouvelle utilisation du réseau. On en a conclu, entre autres, qu'il était nécessaire d'installer des superchargeurs, comme celui d'Ispagnac », a-t-elle ajouté.

Une vingtaine de bornes supplémentaires seront déployées d'ici fin 2025. Un déploiement nécessaire, car le nombre de véhicules électriques s'accroît dans le département et par conséquent, l'usage des bornes également. À noter que le réseau Révéo permet de recharger son véhicule à des prix attractifs, que ce soit pour les usagers quotidiens ou les occasionnels. En effet, les prix sont inférieurs à ceux que l'on retrouve sur l'autoroute notamment.

« Nous souhaitons renforcer le réseau tout en continuant à étudier les modes de consommation des utilisateurs pour adapter le déploiement en fonction de la réalité et assurer un maillage équilibré et au plus proche des besoins des utilisateurs, qu'ils soient réguliers ou simplement de passage en Lozère. Il ne faut pas oublier que les réseaux de bornes publiques viennent plutôt en appoint des recharges à la maison, sur des déplacements de grandes distances notamment », a conclu Aurélie Malet.

